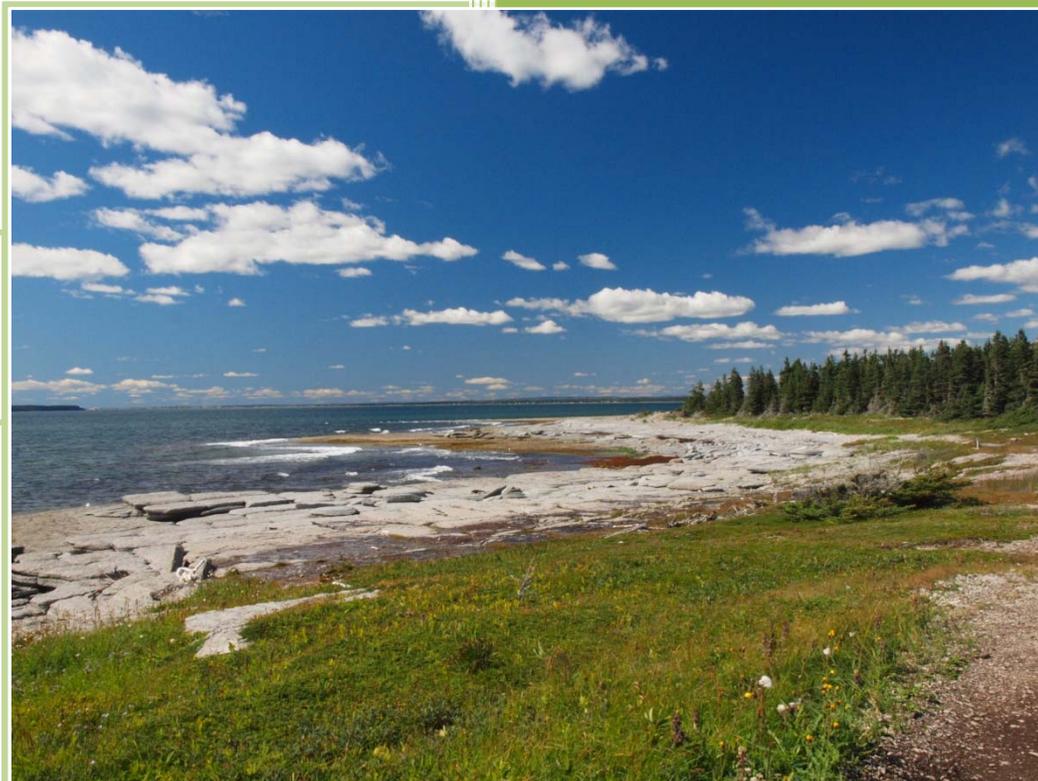


# Plan de protection et de mise en valeur des habitats floristiques essentiels du Cap Ferré



Aurore Pérot

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

01/11/2011

Avec la participation financière de :



**Produit par :**

Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

**Rédaction**

Aurore Pérot – chargée de projet

**Crédits photographiques**

Sauf mention contraire, les photos ont été prises par Aurore Pérot du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

**Remerciements**

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fourni, de près ou de loin, leurs conseils ou leur expertise pour la rédaction de ce plan de protection et pour la validation du contenu.

**Référence à Citer**

Pérot, A. Plan de protection et de mise en valeur des habitats floristiques essentiels du Cap Ferré. Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, ii p. + 19 p.

# TABLE DES MATIÈRES

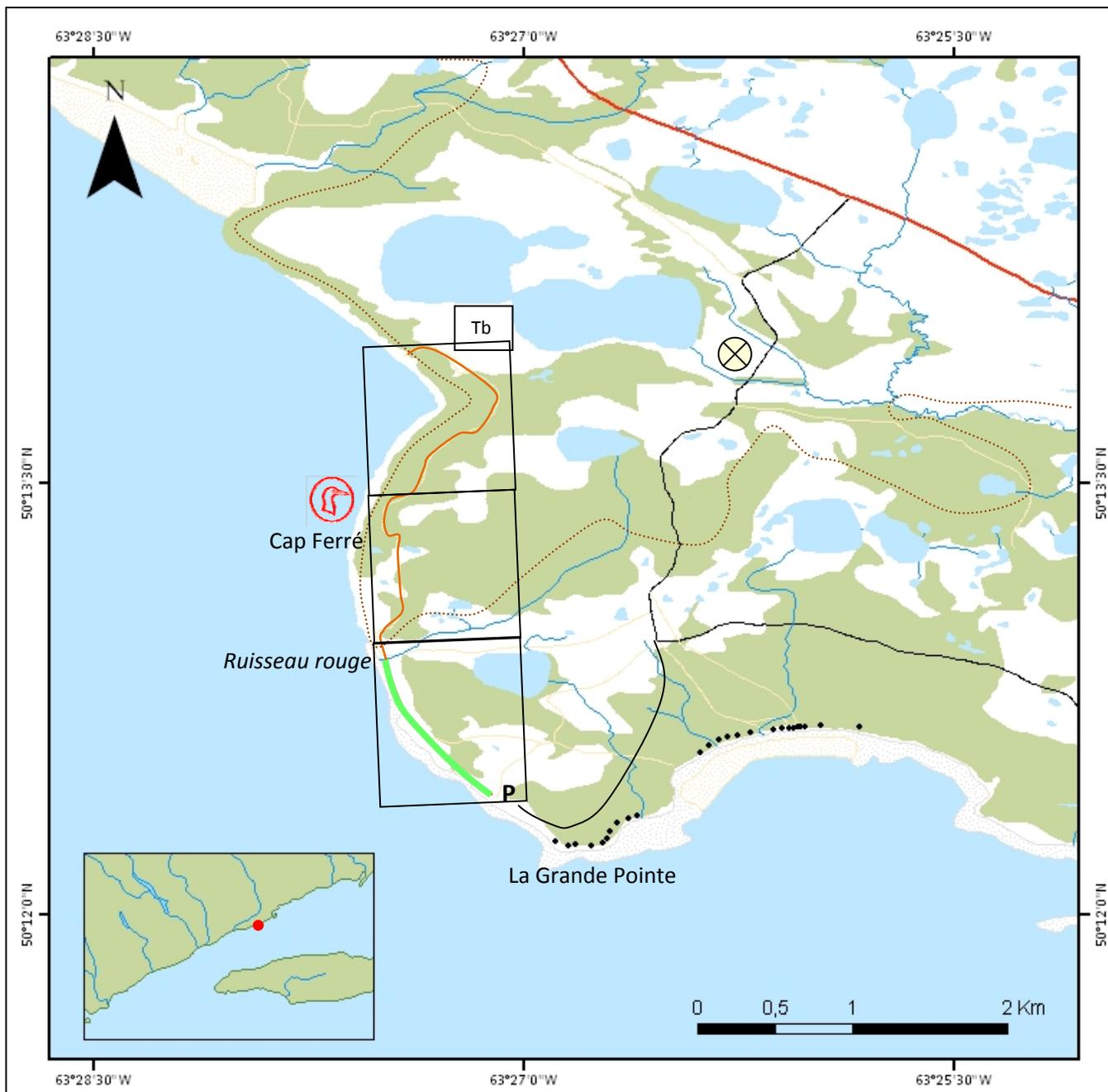
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>4</b>
<b>1.0 CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	<b>6</b>
<b>2.0 LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE</b> .....	<b>6</b>
<b>3.0 DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA ZONE D'ÉTUDE</b> .....	<b>7</b>
3.1 Composantes physiques.....	7
3.2 Composantes biologiques.....	7
3.3 Milieu humain.....	10
Accessibilité et équipements d'accueil existants.....	10
Utilisation du territoire.....	10
Tenure des terres.....	10
Affectation du territoire.....	10
Gestionnaires du site.....	11
<b>4.0 SOURCES DE PERTURBATION</b> .....	<b>11</b>
<b>5.0 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU SITE</b> .....	<b>12</b>
5.1 Infrastructures.....	12
5.2 Sensibilisation.....	15
5.3 Nettoyage.....	16
5.4 Permis et claims.....	16
5.5 Conclusion et recommandations.....	16
<b>6.0 RÉFÉRENCES</b> .....	<b>18</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.</b> Liste des espèces floristiques d'intérêt relevées par le MTQ en 1987 et 1988. ....	8
<b>Tableau 2.</b> Liste des espèces d'oiseaux observées dans le secteur du Cap Ferré de 1996 à 2004. ....	9
<b>Tableau 3.</b> Estimation des coûts liés à l'aménagement du sentier pédestre. ....	14

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.</b> Vue générale et composantes de l'habitat .....	5
<b>Figure 2.</b> Extraction de gravier dans la lande.....	11
<b>Figure 3.</b> Dépotoir clandestin .....	12
<b>Figure 4.</b> Base plate des lutrins.....	13
<b>Figure 5.</b> Photo aérienne du Cap Ferré. Les points rouges montrent l'emplacement de chaque panneau. ....	13
<b>Figure 6.</b> Plans de la table de pique-nique .....	14
<b>Figure 7.</b> Panneaux d'interprétation de la lande et des bonnes pratiques à adopter.....	15
<b>Figure 8.</b> Dépliant à 3 volets de sensibilisation à l'importance de protéger la lande (recto-verso).....	15
<b>Figure 9.</b> Localisation du nouveau stationnement et des sentiers qui pourraient être développés. ....	17



## CAP FERRÉ

Figure 1. Vue générale et composantes de l'habitat

### LÉGENDE

- Cours d'eau
- Route 138
- Sentier non carrossable
- Ancien sentier non entretenu
- Sentier de 900 m
- Courbe de niveau maîtresse (30 m)
- Végétation
- Claim
- Dépôt sableux
- Platier rocheux
- Tb Tourbière
- Villégiature
- P** Stationnement
- ⊗ Carrière de sable
- 🐦 Colonie d'oiseaux

## **1.0 CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Cap Ferré est un site littoral d'un grand intérêt écologique sur le territoire de la Moyenne-Côte-Nord. En effet, ce site a déjà fait l'objet d'une étude de caractérisation par le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG) en 2008. Réalisée en collaboration avec de nombreux acteurs locaux et régionaux, l'étude a permis de confirmer le caractère unique et l'importance écologique élevée de ce secteur.

Le site du Cap Ferré se compose d'une grande diversité d'habitats qui abritent plusieurs éléments d'intérêt tant physiques que biologiques. Le caractère unique de ce milieu est lié à sa géologie particulière, comparable à celle de l'archipel de Mingan. Parmi ces éléments d'intérêt, la diversité et la rareté des espèces floristiques présentes en font un habitat essentiel pour la flore fragile du secteur. Ces plantes, qui occupent des habitats spécialisés comme les landes caillouteuses ou les falaises, sont extrêmement fragiles et les perturbations du milieu peuvent mettre la survie de ces espèces en danger. Au Cap Ferré, les pressions anthropiques s'avèrent d'autant plus importantes que le site se situe à proximité d'un secteur de villégiature. Le piétinement par les randonneurs, la circulation des véhicules hors-route (VHR) hors du sentier, l'utilisation du gravier de la lande à des fins domiciliaires et la méconnaissance du public présentent les principales menaces pour les espèces floristiques fragiles. Un dépotoir clandestin est également présent sur le site.

Dans le but de protéger cet habitat essentiel, le Comité ZIP CNG a mis en œuvre un projet de protection et de mise en valeur de ce milieu. Ce projet inclut un volet sensibilisation des utilisateurs du site ainsi que des élèves de la région, un nettoyage communautaire des berges et du dépotoir clandestin et l'aménagement du sentier pédestre afin de protéger les habitats sensibles.

L'objectif initial visé par le Comité ZIP CNG était l'aménagement de 2 km de sentiers pédestres déjà existants mais désuets. Après une première table de concertation réunissant les acteurs du milieu, plusieurs contraintes ont poussé le Comité ZIP CNG à restreindre la taille du sentier à 900 m, c'est à dire la portion de sentier située entre le stationnement et le Ruisseau Rouge. En effet, au delà du Ruisseau Rouge, le sentier qui mène dans les terres est, d'une part utilisé de façon marginale et d'autre part, l'aménagement de cette section de sentier aurait entraîné des coûts élevés supplémentaires en raison de la nature tourbeuse du sol et des nombreux matériaux jonchant le sol qu'il aurait fallu déblayer. De plus, aucune instance locale n'est prête, à l'heure actuelle, à assurer la gestion et l'entretien de ce site ce qui est une contrainte majeure à tout développement. Le présent document traite donc de ces 900m de sentiers mais émettra également des recommandations quand au développement durable de ce site.

## **2.0 LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE**

Le Cap Ferré se situe sur la façade ouest de la Grande Pointe, à environ 12 Km à l'Est de la municipalité d'Havre-Saint-Pierre, sur le territoire de cette même municipalité (MRC de la

Minganie). Initialement, la zone d'étude s'étendait de la zone de villégiature, au Sud (qui est exclue), à la plage de gravier, située juste au nord des falaises et incluait une bande d'un km à l'intérieur des terres. À la suite de la réorientation du mandat, la zone d'étude s'étend de la zone de villégiature au Ruisseau Rouge (Fig. 1).

Coordonnées:                    UTM (Est) :        467 288 m                    UTM (Nord) : 5 563 051 m  
    Longitude :        63° 27' 30" O                    Latitude : 50° 13' 07" N

### **3.0 DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA ZONE D'ÉTUDE**

Cette section présente une description sommaire de la zone d'étude révisée. Les informations utilisées proviennent du guide de caractérisation des habitats littoraux d'intérêt de la Minganie (Pérot et Provost 2008).

#### **3.1 COMPOSANTES PHYSIQUES**

Les caractéristiques physiques du Cap Ferré sont issues des mêmes processus géologique à l'origine de la formation des îles de l'archipel de Mingan. Lors de la formation des roches, l'extinction massive des organismes marins de l'ordovicien supérieur, il y a environ 450 millions d'années, a entraîné leur sédimentation lente pour former des couches sédimentaires essentiellement composées de calcaire. Les glaces de la dernière glaciation et l'action de mer ont par la suite érodé la roche, de telle sorte à former des monolithes et autres formes caractéristiques de l'archipel de Mingan (Parcs Canada 2008).

Dans la partie sud du site d'intérêt, le paysage se caractérise tout d'abord sur environ 900 m par une lande caillouteuse où poussent de façon éparse quelques espèces végétales. La lande borde des platiers rocheux qui sont exposés sur une centaine de mètres à marée basse. La lande est au même niveau que les platiers rocheux, puis prend peu à peu de l'altitude vers le Nord pour surplomber les platiers à environ 3-4 m de hauteur. La roche, à ce niveau, a été érodée de telle sorte à former, par endroit, des monolithes. À mi-chemin, le Ruisseau Rouge, qui tire son nom de la couleur caractéristique que prend la roche à cet endroit, signale la fin de la lande caillouteuse et le début de la falaise rocheuse qui peut atteindre plus de 30 m de hauteur. Tout le long du littoral, sur les platiers rocheux, des fossiles, témoignant du paléozoïque, peuvent être retrouvés.

#### **3.2 COMPOSANTES BIOLOGIQUES**

##### **VÉGÉTATION**

Le Ministère des Transports du Québec (MTQ), a procédé, en 1987 et 1988, à un inventaire floristique au niveau du Cap Ferré (Couillard 1986, Couillard et al. 1988). Ces inventaires ont révélé la présence de plusieurs espèces d'intérêt dans le secteur dont des plantes arctiques alpines à la limite sud de leur aire de répartition et des plantes endémiques au golfe du Saint-

Laurent. Pour ce qui est du Chardon de Mingan, espèce menacée au Québec, elle a été observée en dehors du sentier vis-à-vis des villégiatures. (Tableau 1).

**Tableau 1.** Liste des espèces floristiques d'intérêt relevées par le MTQ en 1987 et 1988.

<b>NOM SCIENTIFIQUE</b>	<b>NOM FRANÇAIS</b>	<b>Habitat</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Statut<sup>1</sup></b>
<i>Taraxacum laurentianum</i>	Pissenlit du Golfe Saint-Laurent	Cordon littoral et bas des falaises	Plante endémique	S
<i>Taraxacum lacerum</i>		Falaise	Plante arctique alpine	
<i>Taraxacum latilobum</i>	Pissenlit à lobe large	Falaise	Plante endémique	S
<i>Kobresia simpliciuscula</i>	Kobrésie simple	Lande caillouteuse	Plante arctique alpine	
<i>Juncus triglumis</i>	Jonc à trois-glumes	Lande caillouteuse	Plante arctique alpine	
<i>Thalictrum alpinum</i>	Pigamon des Alpes	Lande caillouteuse	Plante arctique alpine	
<i>Cypripedium calceolus</i> var. <i>planipetalum</i>	Cypripède jaune variété à pétales plats	Lande caillouteuse	Plante endémique	S
<i>Primula egaliksensis</i>		Falaise	Plante arctique alpine	

<sup>1</sup>S = Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

#### **FAUNE MARINE**

Bien qu'aucune étude n'ait été effectuée spécifiquement pour le Cap Ferré, la productivité planctonique des eaux de l'archipel de Mingan (Saucier et al. 2007) laisse toutefois présager la présence de nombreuses espèces aquatiques à cet endroit. Le Système d'Information pour la Gestion de l'Habitat du Poisson (SIGHAP), créé par le Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO), révèle la présence, au large, de Crabe commun et de Homard d'Amérique. Des Phoques communs et des Phoques gris fréquentent également le secteur (Robillard et al. 2005). De plus, le Réseau des Observateurs Sous-Marins (ROSM) indique des observations en 2008, 5 km à l'Est de notre site d'intérêt, sur la rive est de l'île de la Fausse Passe, de nombreux invertébrés sous-marins tels que le Psolus écarlate, l'Anémone pulpeuse, le Concombre de mer, la Croûte de pain, le Dollar des sables, l'Étoiles de mer commune, l'Ophiure pâquerette, l'Oursin vert, et la Pêche de mer (ROSM 2008). Étant donné la proximité de ces observations, on peut soupçonner la présence de ces espèces sur notre site d'intérêt.

#### **FAUNE AVIAIRE**

Selon les inventaires réalisés par le Service Canadien de la Faune (SCF), plus de 19 espèces d'oiseaux aquatiques fréquenteraient les eaux du Cap Ferré, incluant macreuses, eiders, canards, fuligules, harles, garrots, sarcelles, plongeurs, hareldes et limicoles (Rail et Savard 2003, SCF 2008, Bordage 2004; Tableau 2). On notera la présence possible du Garrot d'Islande, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec et protégée par la LEMV. Jusqu'à 150 Eiders à duvet et 175 Macreuses à front blanc (Rail et Savard 2003) ont été observés

à la fin de l'été, pendant la période de mue post-reproductrice, où les individus qui ont perdu leur capacité de voler se nourrissent et se reposent. En hiver 1996, jusqu'à 800 Eiders à duvet ont été inventoriés par le SCF pour la base de données sur les Eiders à duvet en hiver. De plus, lors de la visite du Cap Ferré en novembre 2008, bon nombre de bécasseaux ont été observés se nourrissant sur les platiers rocheux à marée basse (A. Pérot Obs. Pers. 2008). Enfin, une colonie de Mouette tridactyle comportant 65 couples nicheurs, a été inventoriée en 1996, sur la falaise du Cap Ferré (SCF 2008).

Les recensements d'Hydro-Québec en 2004 des oiseaux de proie pour le complexe hydroélectrique de la rivière Romaine ont révélé la présence de trois couples nicheurs de Balbuzard pêcheur sur la Grande Pointe. Un couple potentiel de Pygargue à tête blanche a également été observé le long de la route 138, vis-à-vis de la Grande Pointe, et un individu à l'Est de la Grande Pointe (Morneau et Benoit 2005). Cette espèce est désignée vulnérable en vertu de la LEMV

**Tableau 2.** Liste des espèces d'oiseaux observées dans le secteur du Cap Ferré de 1996 à 2004.

NOM FRANÇAIS	NOM SCIENTIFIQUE	Année d'observation
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	2004 <sup>1</sup>
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	2008 <sup>5</sup>
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	2004
Canard sp.		2004
Cormoran à aigrette	<i>Phalacrocorax auritus</i>	1998 <sup>2</sup> , 2004
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	1998, 2003 <sup>3</sup> , 2004
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	2004
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	2004
<b>Garrot d'Islande*</b>	<i>Bucephala islandica</i>	2004
Garrot sp	<i>Bucephala sp.</i>	2004
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	2004
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	2004
Grand harle	<i>Mergus merganser</i>	2004
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>	2004
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	2004
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>	1998, 2004
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	2004
Macreuse sp	<i>Melanitta sp.</i>	1998
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	1996 <sup>4</sup>
<b>Pygargue à tête blanche*</b>	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	2004
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	2004
Sterne sp.	<i>Sterna sp.</i>	2004

<sup>1</sup> inventaires des rives, Daniel Bordage, SCF.

<sup>2</sup> Rail et Savard 2004

<sup>3</sup> base de données sur les Eiders en Hiver, SCF.

<sup>4</sup> SCF 2008

<sup>5</sup> Observations personnelles (A. Pérot, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe)

\* Espèce à statut particulier

Peu d'informations sont disponibles quant à la présence des passereaux dans notre secteur d'intérêt. Cependant, la présence de divers habitats, tels une tourbière, un habitat ouvert (lande caillouteuse) et une pessière noire à sapins, laisse présager la présence d'une large diversité d'espèces.

### 3.3 MILIEU HUMAIN

#### ACCESSIBILITÉ ET ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL EXISTANTS

Le site du Cap Ferré est accessible par un chemin en gravier qui quitte la route 138 environ 12 Km à l'Est de la municipalité d'Havre-Saint-Pierre. Un panneau de signalisation indiquant « Grande Pointe » est visible de la route. D'une distance approximative de 10 Km, ce chemin passe proche d'une carrière de sable pour se rendre à l'arrière d'un site de villégiature où débute un sentier pédestre et de Véhicule Hors Route (VHR). Ce sentier longe pendant 900 m les platiers rocheux pour arriver au Ruisseau Rouge où est présente une table de pique-nique désuète. À partir de là, le sentier contourne la falaise par l'intérieur des terres où il traverse une forêt et une tourbière. À ces endroits, le sentier n'est pas entretenu et de nombreux matériaux tels que des tapis de convoyeurs et des planches, présents à l'origine pour stabiliser le sol, jonchent ce dernier. Le sentier redescend par la suite vers la plage de gravier située à l'extrémité Nord de notre site. Il est alors possible, à marée basse et à pied, d'effectuer une boucle pour se rendre au point d'origine en passant sur les platiers rocheux au pied des falaises.

Un accès maritime est également possible au niveau de la plage de gravier, au nord des falaises, et vis-à-vis des villégiatures au sud du site.

#### UTILISATION DU TERRITOIRE

Le littoral du Cap Ferré est essentiellement utilisé par les villégiateurs de la Grande Pointe à des fins récréo-touristiques. Les activités pratiquées sont essentiellement la randonnée et la circulation avec les VHR.

Le littoral du Cap ferré est recouvert par trois *claims*. Le *claim* est le seul titre d'exploration octroyé pour la recherche des substances minérales du domaine de l'État. C'est un droit minier qui donne à son titulaire le droit exclusif de rechercher, pour une période de deux ans, sur un territoire délimité, toutes les substances minérales qui font partie du domaine de l'état. On retrouve dans ce secteur trois claims respectivement de 39,31 ha (CDC 2172916 A), 40,95 ha (CDC 2172386 A) et 45,76 ha (CDC 2172385 A) appartenant à l'entreprise Carrière Polycor. De plus, l'intérieur de la pointe, qui est exclue des limites de notre site, est utilisée à des fins minières, et de la pierre concassée et du sable y sont extraits (GESTIM 2011).

#### TENURE DES TERRES

Le Cap Ferré fait partie du domaine de l'État et est sous l'autorité du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF).

#### AFFECTATION DU TERRITOIRE

*Statut actuel du site*

Ce site n'a aucun statut particulier.

#### *Zonage municipal*

Notre site se situe en zone de conservation CN 88 où les usages permis sont l'implantation de résidences de villégiature et les bâtiments d'utilité publique.

#### GESTIONNAIRES DU SITE

Les activités pouvant se dérouler sur le site Cap Ferré sont sous la juridiction des autorités gouvernementales fédérales et provinciales notamment en vertu de la Loi fédérale sur les pêches, de la Loi sur les oiseaux migrateurs et de la Loi provinciale sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Les activités qui s'y déroulent sont donc principalement gérées par des organismes gouvernementaux tels que Pêches et Océans Canada, le Service Canadien de la Faune et le MRNF. Bien qu'ils pratiquent certaines activités dans le secteur dont des inventaires fauniques, ces organismes n'ont aucun projet particulier de conservation ou de mise en valeur du site.

### **4.0 SOURCES DE PERTURBATION**

Les principales sources de perturbations du Cap Ferré proviennent du piétinement de la lande par les VHR qui menace les plantes rares que l'on y retrouve. De plus, de l'extraction de gravier à des fins domiciliaires (Fig. 2) dégrade également la lande et entraîne une perte d'habitat directe pour les plantes qui ne peuvent plus y pousser. Enfin, il est à noter la présence d'un dépotoir clandestin à 50 m du sentier, dans les terres (Fig. 3).



**Figure 2.** Extraction de gravier dans la lande



**Figure 3.** Dépotoir clandestin

## **5.0 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU SITE**

### **5.1 INFRASTRUCTURES**

Plusieurs mesures identifiées dans le cadre de la caractérisation des habitats littoraux d'intérêt en 2009 pourront être mises en place dans la cadre de ce projet alors que d'autres devront être développées dans le futurs.

Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de concertation en juin 2011, la portion du sentier visée a été réduite aux 900 m qui séparent le stationnement du Ruisseau Rouge. En effet, la portion du sentier qui chemine dans les terres, à travers la forêt mériterait de grands travaux, ne serait-ce que pour déblayer les structures de fortunes qui avaient été posées pour stabiliser le sol. Cette portion du sentier était utilisée jadis lorsque la route 138 n'était pas encore construite et que les villégiateurs se rendaient de Havre-Saint-Pierre vers le Cap Ferré. Aujourd'hui son utilisation par les VHR et villégiateurs est marginale. Les coûts de réfection et d'aménagement étant trop élevés et l'entretien difficilement réalisable, l'effort a donc été mis sur la portion du sentier qui traverse la lande. Cette portion ne nécessitant pas de réfection, aucune infrastructure lourde ne sera mise en place. Le remblayage du sentier à des endroits où il y a des trous d'eau a été évoqué mais après concertation il s'est avéré que les grandes marais auraient tôt fait d'annihiler ces efforts. Le balisage du sentier a également été évoqué afin d'empêcher les VHR de créer de nouveaux chemins, mais sous les conseils avisés des instances du milieu, cette option a été écartée afin d'éviter l'effet contraire, et de voir le balisage enlevé ou détruit. Afin de limiter les impacts sur la lande, les actions de sensibilisation ont donc été privilégiées. Les infrastructures installées sur le sentier seront donc une table de pique-nique et les panneaux d'interprétation au nombre de 4.

#### *Panneaux d'interprétation (4):*

- 3 panneaux d'interprétation en armolite (610 mm x 457 mm x 1/2") posés sur lutrins en aluminium

- 1 panneau d'accueil en armolite (1020 mm x 760 mm x ½") posé sur des poteaux en aluminium avec cornière.

Les panneaux seront posés sur des bases en béton de type tronc de pyramide percés de 4 trous sur le haut pour fixer les lutrins (Fig. 4). Les bases de bétons seront enfouies dans le sol.

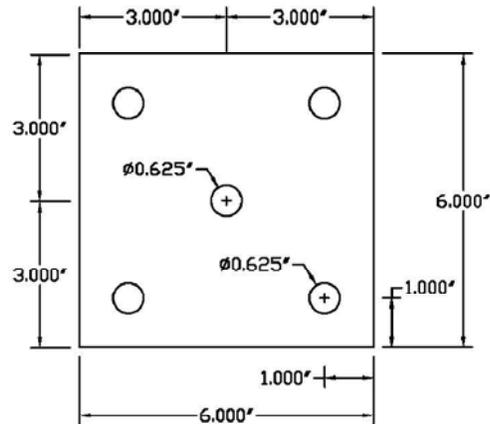


Figure 4. Base plate des lutrins

Les 4 panneaux d'interprétation seront disposés le long du sentier comme le montre la Figure 5.



Figure 5. Emplacement de chaque panneau.

### Table de pique-nique

L'aménagement du sentier comprend l'installation d'une table de pique-nique au niveau du Ruisseau-Rouge (Fig. 6).

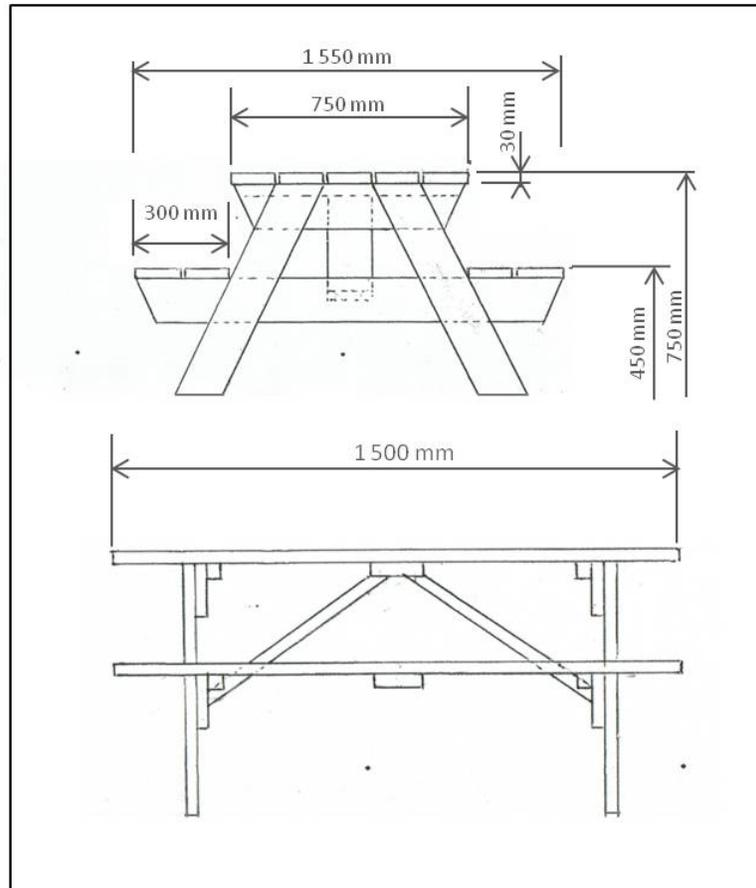


Figure 6. Plans de la table de pique-nique

Le coût de réalisation de ces aménagements est évalué à **4 000 \$** (Tableau 3) excluant les frais reliés au graphisme et au salaire de l'agent de projet.

**Tableau 3.** Estimation des coûts liés à l'aménagement du sentier pédestre.

Détail et aménagement	Total
(3) panneaux d'interprétation	2300 \$
(1) panneau d'accueil	1000 \$
(4) troncs de pyramide	200 \$
(1) table de pique-nique	500 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 \$</b>

## 5.2 SENSIBILISATION

Afin de sensibiliser la population à l'importance de protéger la lande et les plantes rares que l'on y retrouve plusieurs actions seront mises en place :

- Tournée éducative dans les écoles de la région sur les habitats sensibles couplée à une visite du Cap Ferré.
- Pose de 4 panneaux d'interprétation (Fig. 7).

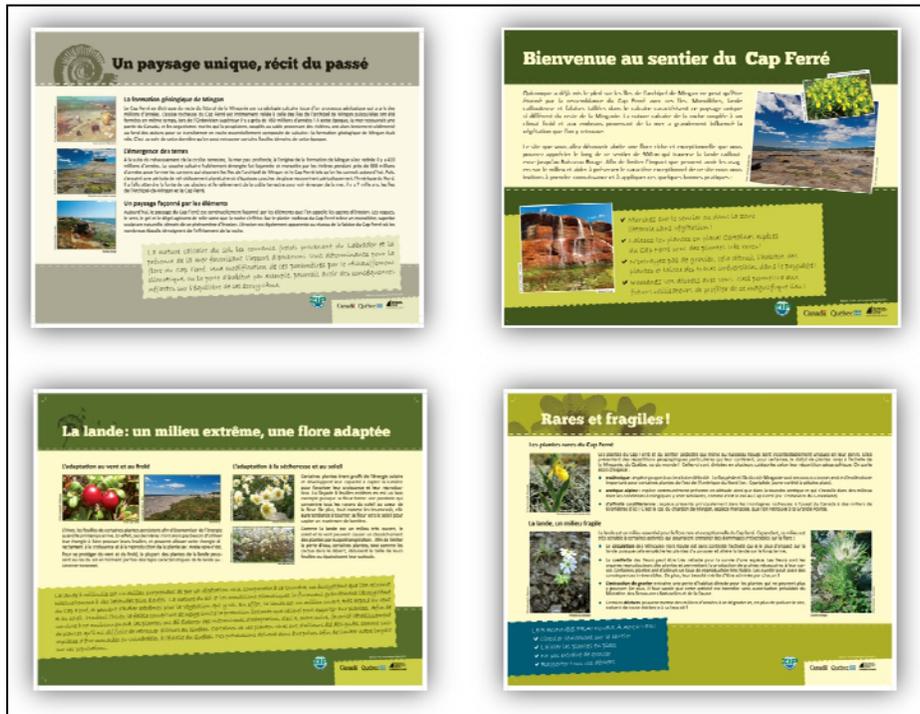


Figure 7. Panneaux d'interprétation de la lande et des bonnes pratiques à adopter.

- Distribution de dépliants de sensibilisation aux usagers du milieu (Fig. 5):



Figure 8. Dépliant à 3 volets de sensibilisation à l'importance de protéger la lande (recto-verso)

### 5.3 NETTOYAGE

Le dépotoir clandestin présent à 50 m du sentier devra être nettoyé ainsi que le sentier pédestre lors d'une corvée de nettoyage communautaire. Le coût estimé pour un tel nettoyage est de l'ordre de 400 \$.

### 5.4 PERMIS ET CLAIMS

Le sentier actuel est recouvert par 3 claims appartenant à Carrière Polycor. Des ententes devront être signées avec le promoteur afin de soustraire ledit claim de toute exploration et/ou exploitation.

Il conviendra d'obtenir un permis de droit de passage auprès du MRNF ainsi qu'une autorisation à la municipalité de Havre-Saint-Pierre pour la pose des panneaux.

### 5.5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le stationnement actuel du sentier n'est pas assez grand pour permettre l'utilisation grandissante de ce site par les usagers provenant de l'extérieur. En effet, des conflits entre usagers extérieurs et villégiateurs pourraient en découler. Les villégiateurs ont d'ailleurs fait savoir leur agacement vis-à-vis de cette situation. Une alternative à ce stationnement qui ne nuirait pas aux villégiateurs pourrait être envisagée au nord du site, à la place d'un ancien stationnement situé le long de la route en gravier qui mène au Cap Ferré (Fig. 9). Un sentier pourrait alors rejoindre le Ruisseau Rouge directement à partir de stationnement sans déranger les villégiateurs. Ce serait également une bonne opportunité de développer de nouveaux sentiers et/ou de réaménager les sentiers existants dans le respect du milieu naturel. Ceci permettrait également de sensibiliser et de faire découvrir les différents habitats que l'on retrouve dans le secteur aux citoyens de Havre-Saint-Pierre. Cependant cette décision dépend de la volonté du milieu à développer ce secteur à des fins récréo-touristiques et d'en assurer l'entretien. En effet, il apparaît primordial que l'entretien et la gestion d'un réseau de sentier soit assuré par un organisme local, qu'il soit municipal ou à but non lucratif spécialement dédié à ce réseau de sentier.

Dans l'éventualité d'une volonté de la part du milieu de procéder à de tels aménagements, une analyse des cartes topographiques afin d'établir des tracés préliminaires pourraient être réalisée puis validée sur le terrain. À partir de quoi une planification des aménagements pourrait être rédigée en indiquant les tracés possibles, les structures requises pour l'aménagement des sentiers et les coûts associés.



Figure 9. Localisation du nouveau stationnement et des sentiers qui pourraient être développés.

## 6.0 RÉFÉRENCES

- Bordage. D. 2004-2007. Inventaires des rives, Service canadien de la faune, Environnement Canada.
- CENTRE DE DONNÉES SUR LE PATRIMOINE NATUREL DU QUÉBEC. 2008. *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3e édition*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 p.
- Couillard, L., J.-P. Beaumont, F. Marcoux, et F. Morneau. 1988. Étude floristique entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz. Service de l'environnement. Ministère des transports du Québec. 80 p + annexes.
- Couillard, L. 1986. Étude floristique sur le tronçon de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Baie-Johan-Beetz. Service de l'environnement. Direction de la planification routière. Ministère des Transports du Québec. 28p + annexes.
- GESTIM. 2008. [En ligne], URL : [https://gestim-mines.gouv.qc.ca/MRN\\_GestionP\\_Presentation/ODM02101\\_login.aspx](https://gestim-mines.gouv.qc.ca/MRN_GestionP_Presentation/ODM02101_login.aspx)
- Morneau, F. et R. Benoit. 2005. Complexe de la Romaine. Étude d'avant-projet. Étude de la faune aviaire. Oiseaux de proie. Rapport présenté à Hydro-Québec Équipement, Direction Développement de projets et Environnement. Québec, FORAMEC. 64 p. et ann.
- MPO. 2007. Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP). [En ligne], URL : [http://sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca/cartes/sighap2-1/selection\\_francais/selection.html](http://sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca/cartes/sighap2-1/selection_francais/selection.html)
- Parcs Canada. 2008. [En ligne], URL : [http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/mingan/index\\_f.asp](http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/mingan/index_f.asp)
- Pérot, A. et V. Provost. 2008. Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt dans la MRC de la Minganie. Comité ZIP Côte-Nord du Golfe vii p. + 127 P.
- Rail, J.-F. et J.-P.L. Savard. 2003. Identification des aires de mues et de repos au printemps des macreuses (*Melanitta sp.*) et de l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Série de rapports techniques No. 408. Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Sainte-Foy, 54 pages.
- Robillard, A., V. Lesage and M.O. Hammill. 2005. Distribution and abundance of harbour seals (*Phoca vitulina concolor*) and grey seals (*Halichoerus grypus*) in the Estuary and Gulf of St. Lawrence, 1994 – 2001. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2613 :152 pp.
- ROSM. 2008. Le réseau des observateurs sous-marins. En ligne], URL : <http://www.rosm.ca/>

Saucier, F., B. Zakardjian, S. Senneville, et V. Lefouest. 2007. Étude de l'effet de l'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine sur les conditions biologiques et physiques du chenal de Mingan à l'aide d'un simulateur numérique tridimensionnel à haute définition. Institut des Sciences de la Mer, Université du Québec à Rimouski.

Service Canadien de la Faune. 2008. [En ligne], URL : [http://www.qc.ec.gc.ca/faune/ColoniesDeOiseauxdeMer/default\\_f.asp](http://www.qc.ec.gc.ca/faune/ColoniesDeOiseauxdeMer/default_f.asp)

Service Canadien de la Faune. 2008. Base de données sur les Eiders en hiver, Service canadien de la faune, Environnement Canada.